

# FLASH INFOS

## CORPO

# STAGE MUTATION

## INTER

Mardi

29 NOVEMBRE 2022

en VISIO

18h30 - 20h30



### Qui est concerné ?

- Les personnels qui souhaitent participer au mouvement Inter académique 2023 pour muter
- mais aussi les stagiaires qui sont dans l'obligation de participer

et qui veulent participer à un stage de formation syndicale pour prendre du recul, se donner les moyens de comprendre les mécanismes et risques du mouvement, pour faire des choix (stratégiques) de vœux en connaissance de cause. Ce stage est animé par des collègues Commissaires Paritaires du Snep Grenoble

### Les Enjeux et les Règles ?

Bénéficier de conseils spécifiques, personnels et locaux.

Une période de saisie de vœux sur SIAM à respecter (du 16 novembre au 7 décembre 2022).

Une autre période de confirmation de vœux avec envoi des pièces justificatives (juste après la saisie).

Une période de vérification des barèmes (pendant le mois de janvier). **Sans contrôle paritaire !!**

**Ensuite, au mois de février/mars, il n'y a pas de FPMN (!!!), c'est l'administration, seule et sans contrôle des organisations syndicales représentatives, qui affecte les collègues dans les académies.**

Elle doit, théoriquement, tenir compte des règles d'affectation au barème. Sans contrôle, en cas d'erreur, la seule solution de contestation sera le recours au tribunal administratif après que les affectations aient été prononcées !!!

Une annexe annuelle aux LDG Mobilités (sortie mi-novembre) qui définit toutes les règles du mouvement.

### Ce que tu dois faire ?

- Demander une autorisation de stage syndical 1 mois à l'avance.
- Consulter le site académique du Snep Grenoble pour connaître les lieux et horaires de stage, obtenir le modèle d'autorisation.....etc...
- Consulter les LDG Mobilités des personnels dès sa sortie (début novembre).
- Si tu ne peux pas participer au stage, bien se référer aux LDG pour faire sa demande et nous contacter en cas d'incompréhension.

## CONTACT pour INFOS / QUESTIONS -



[corpo-grenoble@snepsu.net](mailto:corpo-grenoble@snepsu.net)



Alice COULON - 06.70.29.73.45